

Histoire mouvementée de la Mairie des Rousses

A l'heure où le bâtiment va subir une restructuration importante, il est bon de se souvenir des différentes péripéties qui ont conduit à la situation actuelle.

Grâce principalement à FELIX PECLET et aux archives municipales, j'ai essayé de retracer son histoire.

Tout d'abord, pour qu'il y ait une mairie, il faut qu'il y ait un Maire. Or cette fonction n'existe que depuis environ deux siècles dans notre commune. Elle était bien déjà exercée dans les villes (St Claude depuis 1695). C'était alors une conséquence, de l'introduction en 1692, de la vénalité des offices, par Louis XIV, dans le Comté de Bourgogne. C'était une charge qui s'achetait. Elle n'aurait eu aucune valeur dans de petites localités.

Le Maire

Avant la Révolution

Avant la révolution, on ne parlait pas de commune mais de communauté. Cette communauté était issue de la paroisse et en avait les limites géographiques. Le plus souvent les responsables en étaient aussi les mêmes personnes. Ils avaient pour la communauté le titre d'échevin. Ils étaient deux, assistés de deux commis ou secrétaires. L'élection avait lieu tous les ans par les chefs de famille, qui étaient membres du conseil de communauté. Celui-ci pourrait être comparé, très grossièrement, au Conseil Municipal actuel. Il y avait environ une quinzaine de votants ; les mêmes personnes étaient donc amenées à revenir souvent.

La fonction d'échevin était loin d'être une sinécure. L'échevin était responsable des dépenses et devait principalement répartir l'impôt royal et communal, mais surtout, le percevoir. Il était responsable personnellement et financièrement. Quelle différence avec l'élu actuel qui peut dépenser allègrement sans sortir un denier de sa poche ! Il arrivait que certains refusent leur nomination. On pouvait alors avoir un procès avec la communauté. L'échevin avait droit au titre envié d'Honorable. Il en était très fier et ne manquait pas de le faire mentionner sur sa tombe.

Pour mémoire, les deux derniers échevins, nommés en 1789, s'appelaient CLAUDE JOSEPH VANDELLE et JEAN-BATISTE GINDRE. Il ne faut pas oublier, non plus, l'influence considérable du curé, non seulement à la paroisse, bien sûr, mais aussi à la communauté.

Pendant la Révolution

La Révolution allait bouleverser une situation qui perdurait depuis des décennies. Les réformes allaient se succéder rapidement. Je les évoque en essayant d'être le plus concis possible.

Dès le mois d'août 1789 la Constituante apportait déjà une modification. Les chefs de famille (on était encore loin du suffrage universel) élisaient un Comité Municipal qui nommait un Président.

A la fin de cette même année, par une loi du 18 décembre, la réorganisation administrative de la France était totalement modifiée. On créait le département, le district, le canton et enfin la commune. Je ne rentrerai pas dans le détail du classement des différents citoyens, pour employer le terme à la mode du temps. Il y avait des actifs, des passifs et des électeurs de second degré.

Le citoyen actif élisait un Conseil Général de la commune qui, à son tour, élisait un Maire et un Procureur. Ce dernier était chargé de défendre les intérêts de la collectivité. Le premier Maire des Rousses le fut donc à cette époque. Il se nommait JOSEPH ALEXIS VANDELLE. Il était élu pour deux ans.

Par la suite, en 1795, la Convention recentra l'administration locale. Le Maire devint un Agent national. Il avait un adjoint. Il ne siégeait plus aux Rousses mais à Morez pour former une municipalité du canton.

Depuis la Révolution

Le Consulat, par une loi du 17 février 1800, revient à peu près à la situation de 1789. Par contre le Maire est nommé par le Préfet. Je n'évoque, pour simplifier, que la législation des communes de moins de 5000 habitants.

Après la seconde Restauration, en 1815, c'est tout le Conseil (moins de dix membres à cette époque) qui est nommé par le Préfet.

Sous LOUIS PHILIPPE, les conseillers sont de nouveau élus, mais le suffrage est censitaire.

Les électeurs sont convoqués, souvent en début d'après-midi, à une heure bien précise. Ils votent à tour de rôle, non sans avoir prêté serment de fidélité au Roi. Le deuxième tour a lieu, en principe, le lendemain, mais le serment n'est plus exigé. Par contre le Maire et son adjoint sont toujours nommés par le Préfet parmi les nouveaux élus.

En 1848, suite à la deuxième Révolution, on arrive enfin à la situation que nous connaissons actuellement. Le serment de fidélité sera néanmoins de nouveau exigé sous la Second Empire.

(Notons une parenthèse durant la deuxième guerre mondiale, comme dans de nombreuses communes de France. Le Conseil Municipal démissionna collectivement le 28 septembre 1941. Le 2 décembre, une Délégation Spéciale de trois membres, nommée par l'Etat, fut chargée d'administrer la commune pendant toute l'occupation. Cette Délégation fut dissoute dès la Libération et l'ancien Conseil rétabli dans ses droits le 10 septembre 1944. Il assura la transition jusqu'aux nouvelles élections du printemps 1945 et un nouveau Maire fut installé le 18 mai.)

La Mairie

On comprendra qu'il a fallu dès l'origine un lieu de réunion pour délibérer. C'est là que j'en arrive à parler de bâtiment.

L'abbé BERTHET précise que, jusqu'en 1703, on utilisa une chambre du presbytère. Par la suite, on loua une pièce dans la maison où se tenait l'école. Il n'y avait pas besoin de beaucoup de place car l'église était utilisée dans les grandes occasions. Les participants étaient convoqués « au son de la cloche » (sic).

On parle déjà en 1728 de maison de la communauté. Toute cette période est très imprécise. Ce dont on est certain, c'est qu'à la fin du XVIII^e siècle, cette maison se situait en haut de la rue de l'église. Elle servit aussi de presbytère après le Concordat du 15 juillet 1801.

C'est l'actuelle maison LAMY-JEUNE, au n°53.

L'incendie du 9 février 1803

Ce fut de loin le plus important et le plus catastrophique. Les archives communales furent presque entièrement détruites. Seuls quelques registres tenus par les prêtres avant la Révolution échappèrent au désastre. On suppose que ces documents n'étaient pas dans les lieux ce jour là. Pour comble de malheur, les doubles des registres d'Etat Civil, depuis 1792, avaient disparu dans l'incendie de SAINT-CLAUDE. Cette ville avait en effet été quasiment entièrement détruite par le feu le 19 juin 1799. Trois cent maisons à trois étages avaient brûlé et soixante cinq personnes y périrent. L'année précédente, c'était Champagnole qui avait subi le même sort, mais heureusement sans victimes.

La tragédie

Le feu se déclara à 21 heures, justement dans la Mairie. Ce fut une nuit épouvantable nous dit FELIX PECKET. La bise soufflait avec violence. Le feu se propagea aux autres maisons. Il faut bien se rendre compte que l'habitat du village, à cette époque, était concentré le long des deux rues de l'église. La route du NOIRMONT n'existait pas encore. Sur les 19 maisons, 14 furent détruites.

Il faisait un froid intense doublé d'une tempête de neige, nous rapporte toujours FELIX PECKET. Les femmes et les enfants eurent toutes les peines du monde à rejoindre les hameaux voisins. Il nous précise même que quelques personnes moururent de froid.

Le Conseil Municipal se réunit dès le 13 février. On organisa les secours. Un comité de bienfaisance fut constitué et chargé de les répartir. Des quêtes et souscriptions dans d'autres communes du Jura furent organisées. Outre les espèces sonnantes et trébuchantes, des dons matériels furent reçus. Rétrospectivement on est amusé de leur énumération, allant de l'orge jusqu'aux tavaillons, en passant par des planches, du foin, des culottes, du fil, de l'étoupe, des bonnets, etc.

Ce qui surprend le plus c'est de voir donner des *plantes de sapins* (sic), en particulier par les communes suisses. C'était des sapins sur pied. Ce type de don sera courant durant tout le 19^e siècle.

Compte-tenu de la disparition des archives communales, on comprend mieux le peu d'informations que nous avons sur les périodes antérieures.

A la place du presbytère actuel, il y avait deux maisons. Celle qui était contiguë à la Mairie, appartenait à un certain JEAN ALEXIS GINDRE, aubergiste. Elle fut détruite. Par contre, celle qui se trouvait en amont de la précédente, dont le propriétaire était JEAN LOUIS GIROD, dit le Biroulet, fut préservée. Cela montre bien que le feu a dévasté la rue de haut en bas, poussé par la bise.

La Mairie dans une auberge

Il fallut trouver un lieu de réunion provisoire. Le Conseil se réunit alors chez un certain JEAN-CLAUDE PAGET.

J'ai pu retrouver sa maison. C'était une auberge. Elle se trouvait exactement en face de l'actuel magasin de souvenirs de Mr. SAILLARD, presque en bas de la rue DOM BENOIT. On est stupéfait du nombre d'auberges en activité à cette époque. Encore ne connaît-on que les établissements officiels, payant une licence. Dans sa séance du 12 mai 1840, le Conseil Municipal s'inquiétera des nombreux cabarets clandestins, fréquentés des nuits entières par la jeunesse (sic).

Le curé, qui se trouvait lui aussi à la rue, fut logé dans la maison contiguë, en aval, appartenant à des consorts CHAVIN. La commune payait le loyer (on était sous le régime du Concordat). Il réintégra ensuite le nouveau bâtiment jusqu'à la fin de la construction du presbytère en 1824. Je rappelle que ce presbytère se trouvait alors à l'emplacement de l'actuelle maison GERARD LOYE. C'est l'instituteur qui le remplaça à la mairie.

La reconstruction

Une nouvelle mairie fut donc reconstruite, au même emplacement. Les travaux, commencés au printemps 1808, se terminèrent seulement en 1811.

Ce fut un entrepreneur de LONGCHAUMOIS, CLAUDE PONARD, qui les réalisa. Cela ne se passa pas sans mal. Je ne rentrerai pas dans les détails des coûts, des contestations, des retards, des diminutions accordées.

La mairie échappa aux représailles autrichiennes de juillet 1815. On dit que c'est grâce à son occupant, le curé PAGET, qui était un fervent royaliste. Par contre, l'auberge de JEAN-CLAUDE PAGET n'eut pas cette chance.

On voit toutes les tragédies que notre commune a dû subir à cette époque.

L'incendie de 1840

Cette fois les conséquences furent moins dramatiques. C'est le 19 mars, mais toujours à 21 heures, qu'un important feu de cheminée se déclara. La bise était aussi de la partie ; elle était particulièrement forte aux dires d'un témoin, si forte que personne n'entendit sonner les cloches, nous précise t-il. Heureusement quatre charpentiers qui se trouvaient à proximité purent intervenir rapidement et éviter que les flammes n'atteignent la toiture.

Par précaution, le Maire, l'année précédente, avait assuré la mairie et le presbytère. Il l'avait justifié par le fait que les toits étaient couverts en bois (tavillons) et que le village était éloigné d'un point d'eau conséquent. En outre on était en déficit de pompes à incendie. On en acheta bien deux petites en 1842, avec un local pour les entreposer. C'était encore très insuffisant, d'autant plus qu'il n'y avait pas de pompiers ! Une mini-section de deux personnes, formée en 1847, fut néanmoins entretenue par la commune à partir de 1848. On leur acheta enfin des casques en 1852. Son existence semble avoir été très éphémère. En 1869 le Conseil Municipal regrette qu'elle n'existe plus depuis plusieurs années.

Il fallut attendre le 25 juin 1876 pour que l'on décide d'organiser sérieusement une compagnie de sapeurs pompiers. Il est vrai qu'un décret du 29 décembre 1875 rendait cette démarche obligatoire. Un engagement financier quinquennal devait d'ailleurs être pris. Il sera porté à quinze ans à partir de 1903.

On racheta donc trois pompes supplémentaires, ce qui porta leur nombre à sept, réparties sur l'ensemble de la commune.

Deux autres furent acquises en 1899.

Curieusement, outre les pompes, il fallait entretenir ou acheter, tambours et clairons ainsi que des armes. C'était une survivance de l'ancienne Garde Nationale. Elle avait été en effet définitivement supprimée le 25 août 1871.

Un crédit est voté le 7/4/1895 pour l'habillement des pompiers de la Doye. Cette section existait donc déjà à cette date.

On comprend la crainte du feu qui terrorisait alors les populations. Régulièrement les conseils municipaux étaient sollicités pour aider des sinistrés se retrouvant totalement démunis. Heureusement les maisons, à part deux ou trois pour LES ROUSSES, n'avaient souvent qu'un seul étage.

En 1841, d'importantes réparations furent effectuées dans le bâtiment de la mairie, en particulier pour le logement de l'instituteur.

L'incendie de 1872

C'est le plus proche et c'est celui sur lequel nous avons le moins de précisions. C'était le premier décembre ; ces catastrophes avaient lieu, le plus souvent, durant les mois d'hiver. Il faut se rappeler que le chauffage se faisait au bois et que les greniers étaient remplis du précieux combustible.

On peut situer ces dommages entre ceux des deux précédents. Il ne resta que des décombres, mais heureusement les archives furent préservées. Rendu prudent après l'incendie de 1803, le Conseil Municipal avait fait installer dès 1816 des portes en fer pour les préserver. C'est un certain FRANÇOIS COCHET de MOREZ qui les avaient fabriquées.

Quatre autres maisons contiguës furent également sinistrées. La commune accordera des secours aux propriétaires sous forme de numéraire et quatre cent stères de sapin à prendre au RISOUX. Dix huit familles se retrouvèrent à la rue ; cela montre qu'à cette époque, on logeait beaucoup de monde dans peu de place.

Cette ancienne mairie, ou plutôt ce qu'il en restait, fut vendue de gré à gré avec un petit jardin attenant. La décision fut prise le 12 janvier 1873. C'est Joseph Théodore GRANDCHAVIN qui en fut l'acquéreur.

Il faisait d'ailleurs partie, lui aussi, des sinistrés. Il n'avait pas de chance. Une autre de ses maisons, située au bord de la route de Trélarce, dans la Combe du Vert, avait déjà brûlé le 8 septembre 1868.

Les anciens ROUSSELANDS se souviennent de son successeur, NARCISSE, décédé en 1939. Il avait pour locataire notre célèbre compositeur local ROLAND DUCREZ. Il se tient à votre disposition pour évoquer cette époque. Ensuite, elle passa entre les mains de Mr. BAUDET de MOREZ puis fut vendue à Mr MAURICE LAMY-JEUNE.

La nouvelle mairie

Avant 1970

On ne pouvait pas subir un incendie tous les quarts de siècle. Il fallait un bâtiment isolé pour limiter les risques.

Dès le 8 décembre 1872 le Conseil Municipal recevait la veuve de PROSPER THEOPHILE MIDOL. C'était la propriétaire de la maison où se trouve actuellement la mairie. Il fallait se décider vite car l'école était, elle aussi, sans toit. Le prix convenu de 44.000,00 francs nous semble dérisoire aujourd'hui. La décision définitive, après enquête, fut prise le 30 novembre 1873.

Cette maison était récente car construite un peu avant le milieu du siècle par, bizarrement, les services du Génie. Le propriétaire n'en jouit pas longtemps. Il mourut en 1845 à l'âge de trente ans. PROSPER THEOPHILE MIDOL était le frère de GERMAIN, maire de 1831 à 1846 et de 1857 à 1859. Cela explique peut être l'intervention de l'armée. On est juste avant le début de la construction du fort des ROUSSES.

On pourrait écrire un livre sur cette famille Midol. C'étaient des médecins-chirurgiens (à la mode du temps) quasiment de père en fils. Un de ses ancêtres se disait même en plus charpentier !

Avec la famille RADDAZ, important propriétaire foncier, la famille MIDOL a marqué l'histoire des Rousses aux 18^e et 19^e siècles. Ces deux familles donnèrent six Agents nationaux ou Maires à notre commune. Il n'en reste aujourd'hui plus aucun descendant dans notre village.

Le bâtiment demandera quelques réparations (pour quand même 20.000 francs), en particulier la toiture qui posait problème (déjà !) en 1876 et 1877. Etait-ce prémonitoire, lors de l'acquisition par la commune, JEAN JOSEPH PECLLET, père du futur Maire des Rousses en était locataire. Il faisait d'ailleurs partie du Conseil Municipal.

Comme toutes les mairies des petites communes, elle servait aussi à abriter des salles de classe. Cela explique que la cour fut fermée par un mur en pierre de taille en 1898. Il en reste encore, miraculeusement, une partie longeant la rue PASTEUR.

Le rez-de-chaussée avait donc une vocation scolaire. A droite, en entrant, on trouvait le cours préparatoire, à gauche la classe des filles. Le premier étage était réservé à l'administration, à la salle du Conseil Municipal et au logement du ou de la secrétaire. Le deuxième étage comportait deux appartements pour les instituteurs ou les institutrices. L'immense grenier, outre les archives, abritait principalement les nombreux moules de bois. Il en fallait des fourneaux pour chauffer tous ces occupants !

C'est dans cette configuration que la mairie atteignit les années soixante dix.

Un petit bâtiment fut construit en annexe vers 1908. C'est un entrepreneur de Morez, Mr Di Léna (déjà !) qui prit le marché. Il devait servir de cour de récréation pour l'école de filles. En réalité son utilisation fut très variée : des répétitions de la musique au vin chaud après les compétitions de ski sur la Redoute. Les bals, également, s'y succédèrent.

Il fit donc les beaux jours et surtout les belles nuits de la population locale. C'était en quelque sorte la salle des fêtes de l'époque. Surnommé « le Préau », il fut détruit en 1962 pour construire un « Hôtel des Postes ». Ce projet fut d'ailleurs rapidement abandonné par la suite.

Un autre petit préau, côté droit de la mairie, fut réalisé en 1958.

C'est dans cette configuration que la mairie atteignit les années soixante dix.

Après 1970

A la rentrée de septembre 1974, avec la mise en service du groupe scolaire, d'importantes modifications furent apportées. On utilisa l'extension de 1958. Cela permit d'agrandir les surfaces du rez-de-chaussée et du premier étage.

C'est la perception qui utilisa l'ancienne pièce du cours préparatoire, avec l'agrandissement réalisé. Le percepteur logea alors au deuxième étage.

La partie administrative fut réorganisée avec la création d'un bureau pour le Maire et une extension du secrétariat.

Restait la pièce utilisée par la classe de filles. Le Maire voulait réaliser une salle d'honneur d'un certain prestige, digne de la commune des ROUSSES. Il faut dire qu'on n'a pas regardé à la dépense : sol en marbre, boiseries, vitrine, lustrerie, plafond, rideaux. Rien n'était trop beau ! En outre il fallut, pour allonger la pièce, percer un mur porteur et assurer la consolidation. Il y avait en effet un petit local contigu qui servait de débarras. Vu l'importance de l'opération, elle ne fut terminée que pour les élections municipales du 6 mars 1983. Il serait regrettable de supprimer, à l'occasion de la restauration, une si belle salle que beaucoup d'autres communes nous envient.

Les séances du Conseil Municipal, à part pour l'élection du Maire, ne s'y tinrent définitivement qu'à partir du 23 juin 1995.

Au printemps de 1999, la perception et le percepteur rejoignirent l'ancien bâtiment du Crédit Agricole, totalement réaménagé. La bibliothèque vint la remplacer. Notre nouvelle Directrice des Services occupant, quant à elle, le logement le plus spacieux du deuxième étage.

Il faut croire que notre mairie est attachante. Trois secrétaires généraux seulement l'ont dirigée durant presque un siècle. On peut les féliciter de leur constance.

- CHARLES BEAL, d'avril 1899 à son décès le 23 novembre 1926 ;

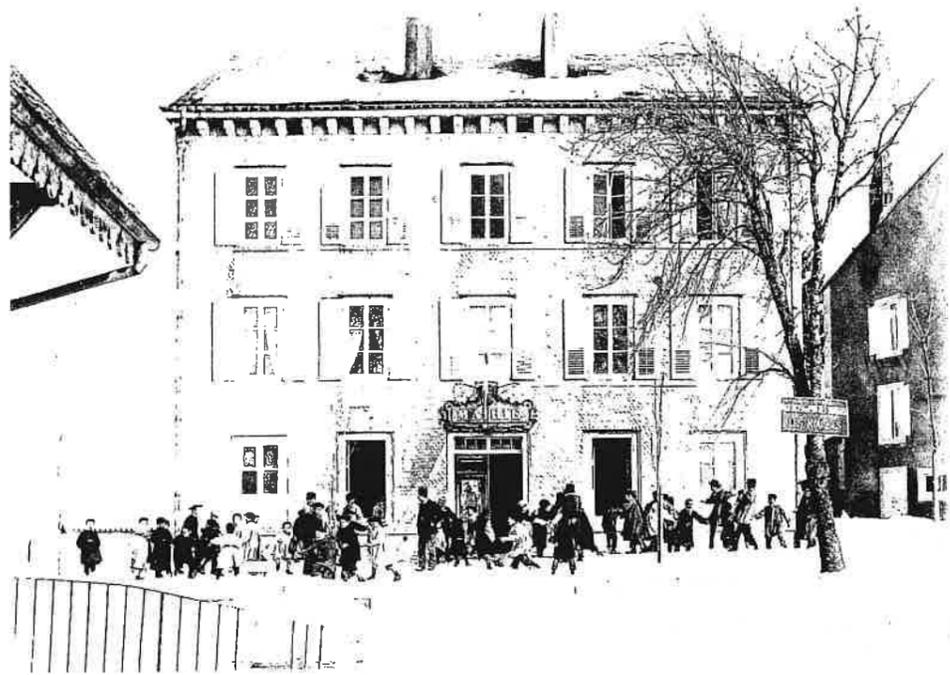
- Sa fille, JEANNE, épouse BONNEFOY-CLAUDET, lui succéda jusqu'au 30 juin 1962 ;
- ROLAND BUSCHINI, de mai 1972 à août 2004.

Une Nouvelle page s'écrira dans les années prochaines . J'espère qu'elle sera loin des tragédies du passé et que la sagesse des anciens ne sera pas oubliée.

**Raphaël LAMY
Mars 2005**



14 juillet 1891 Défilé et prise d'armes devant la mairie



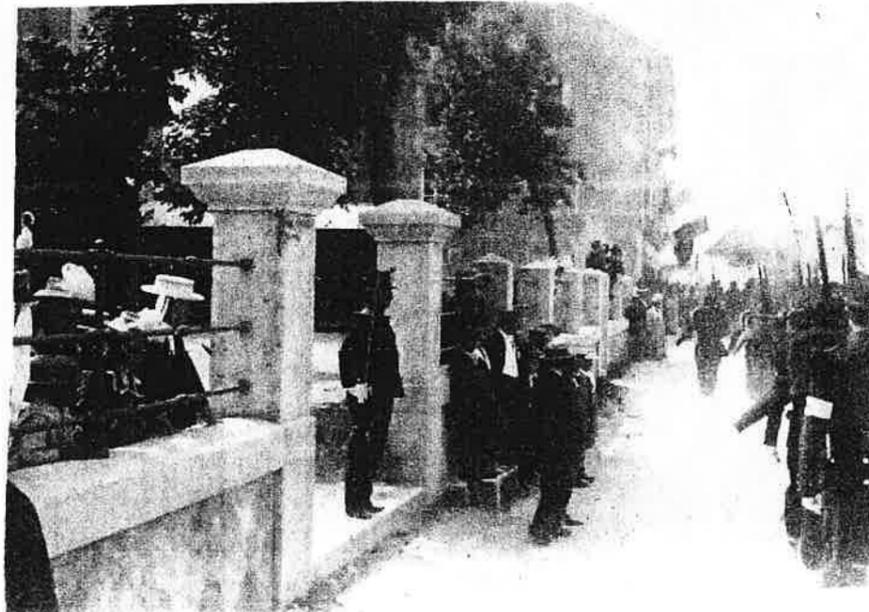
Même époque - La récréation



1898 Couronnement de la rosière - Le mur d'enceinte est en construction



16 août 1900 Mariage Delavenna



14 juillet 1901 - Le mur est terminé

VERS 1910



QUELQUES ANNEES PLUS TARD

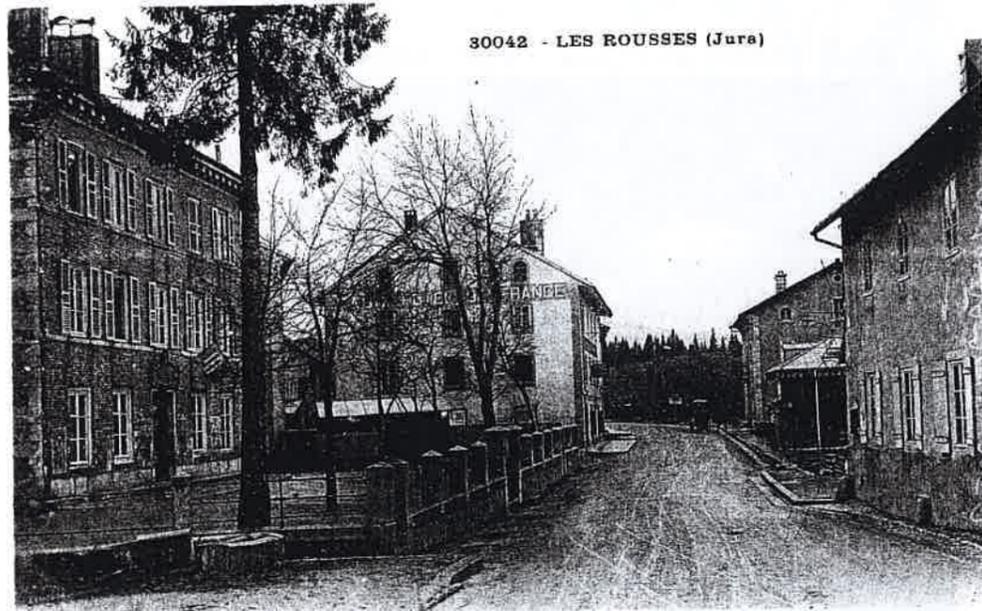


Photo Laurent CHARDON

L'ANCIENNE MAIRIE PARFAITEMENT RESTAUREE



A L'EPOQUE LES MAIRIES ETAIENT SITUEES
A PROXIMITE DES EGLISES



Photo Laurent CHARDON

LA SALLE D'HONNEUR



Photo: Laurent, CHANCOU

HIVER 2005